

LE GOUVERNEMENT TRUDEAU VEUT METTRE FIN AU HARCÈLEMENT SEXUEL ET À TOUTE AUTRE FORME DE HARCÈLEMENT ET VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL - RADIO CANADA, 7 NOV. 2017

Beaucoup de harcèlement au travail, mais peu de soutien, révèle un rapport d'Ottawa - Radio Canada, 2 NOV. 2017

Harcèlement: les langues se délient dans les milieux de travail - La Presse, 20 oct. 2017

"L'employeur n'a pas besoin d'attendre avant de faire des gestes" Patrick Trent, avocat spécialisé en droit du travail
La Presse, 19 nov. 2017

L'inconduite sexuelle au travail plus fréquente qu'on le croit - TVA Nouvelles, 1er nov. 2017

**#MOIAUSSI
#METOO
2017**

"95% of all working women will have been a victim of sexual harassment at least once during their career"
Yvonne Séguin, directrice du GAIHST - CTV News, 19 oct. 2017

Quelques 260 000 entreprises québécoises seront tenues de se doter d'une politique pour contrer le harcèlement sexuel au travail. -

Harcèlement sexuel, est-ce une question d'éducation?

ICI RDI, 13 oct. 2017

La Presse, 9 nov. 2017

Lutter contre le harcèlement dans les métiers traditionnellement masculins - Radio Canada, 3 nov. 2017

#ONVOUSCROIT!

Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc.

SOMMAIRE

Mot de la directrice p.3

**Forum sur les
agressions et le
harcèlement sexuels** p.4&5

Actualités p.6

Encan en ligne p.7&8

**Campagne:
Engagez-vous pour
le communautaire** p.9

**Article *Les entreprises
devront se doter d'une
politique sur
le harcèlement sexuel*** p.10,11
&12

**Participations
du GAIHST** p.13&14

Babillard p.15





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres et amis du Groupe d'aide,

Depuis les débuts du GAIHST, nous avons toujours cru dans notre objectif principal, soit d'aider à briser l'isolement et le mur du silence qui entourent les personnes vivant ou ayant vécu une situation de harcèlement au travail et de sensibiliser la population sur cette problématique. Aujourd'hui, nous constatons les bénéfices de cet objectif.

Depuis le mois d'octobre, suivant les dénonciations entourant Éric Salvail et Gilbert Rozon, les femmes ont partagé publiquement leur vécu. Il ne faut pas oublier que les dénonciations ont commencé bien avant le phénomène #moiaussi, mais on n'écoutait pas. Il y a eu le scandale avec Ghomeshi de CBC en octobre 2016 et l'affaire Sklavounous en 2017, sans nommer toutes les autres femmes qui ont dénoncé auparavant. Il ne faut pas non plus oublier les deux députés libéraux accusés de harcèlement sexuel au travail en novembre 2014 et l'action rapide faite par notre premier ministre Monsieur Justin Trudeau.

Toutes ces actions nous amènent aujourd'hui à la déclaration de notre gouvernement provincial à s'engager, pour une période de trois ans, dans la lutte contre le harcèlement sexuel au travail avec une injection de 17 M\$ pour les centres communautaires qui travaillent dans les dossiers de harcèlement sexuel et les agressions sexuelles. Vous pourrez d'ailleurs en apprendre davantage sur les engagements du gouvernement à la page 5 de votre Info-GAIHST.

Nous aimerions remercier la ministre de l'Emploi, du développement de la main d'œuvre et du travail, madame Patty Hajdu, ainsi que la Ministre responsable de la Condition féminine, Madame Hélène David, d'avoir su reconnaître l'importance et l'ampleur du harcèlement sexuel au travail, pour finir l'année avec le Forum à Québec le 14 décembre dernier. Pour la première fois, le harcèlement sexuel au travail a été mis de l'avant.

Lors du panel du matin, nous avons eu l'oreille attentive de nos élus : Monsieur Philippe Couillard, Premier Ministre du Québec, Madame Hélène David, Ministre de la condition féminine, Madame Lucie Charlebois, Ministre déléguée à la réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, Madame Dominique Vien, Ministre du travail, Madame Marie Montpetit, Ministre de la culture et des communications, Madame Stéphanie Vallée, Ministre de la Justice, Monsieur Martin Coiteux, Ministre de la sécurité publique et Monsieur Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nous avons par la suite participé à des tables rondes auxquelles Cindy Viau, Samia Belouchi et Laura Garnier du GAIHST ont ramené les préoccupations des personnes ayant vécu une situation de harcèlement sexuel au travail.

J'aimerais aussi remercier le Secrétariat à la condition féminine et son équipe, ainsi que les différentes équipes des ministères présents, qui ont travaillé avec rapidité et efficacité à l'organisation de cet événement historique.

Dans votre prochain Info-GAIHST, nous vous tiendrons informés des suites du forum et des consultations faites par le Ministère du Travail sur la Loi sur les normes du travail prévus à l'hiver 2018.

Au nom de toute l'équipe, je profite de cette occasion pour souhaiter à vous et aux vôtres, un très joyeux temps des Fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Enfin, vous savez qu'il est important pour moi de vous rappeler que je suis toujours disponible et que si vous avez des questions ou des préoccupations, la porte de mon bureau est toujours ouverte pour chacune et chacun de vous.

Yvonne Séguin

14 décembre 2017

FORUM SUR LES AGRESSIONS ET LE HARCELEMENT SEXUELS

**Un forum qualifié
d'historique par la
ministre
de la condition féminine,
Mme Hélène David**



Monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec, entouré de plusieurs autres ministres. Crédit photo: GAIHST

Dans la foulée des scandales sexuels très médiatisés et de la vague de dénonciations qui a suivi, un forum sur les agressions et le harcèlement sexuel a eu lieu le jeudi 14 décembre à Québec à l'initiative de Mme David. Le but de cette journée était d'échanger sur des mesures additionnelles à mettre en œuvre pour prévenir et contrer ces violences.

Ainsi, les milieux communautaires, des représentants des milieux policiers, juridiques, culturels, de la construction, du patronat, des syndicats, des communautés autochtones et plusieurs membres du gouvernement, dont le premier ministre Philippe Couillard, ont pris part aux échanges.

Mme Yvonne Séguin, directrice générale du Groupe d'aide, était invitée en tant que panéliste afin de partager son expertise en matière de harcèlement sexuel. En après-midi, trois ateliers étaient mis en place afin d'échanger sur trois thèmes principaux:

- Prévention des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel en milieu de travail.
- Accueil des dévoilements et des dénonciations et accompagnement des victimes.
- Processus judiciaire et trajectoires pour les victimes.

Dans notre prochain Info-Gaihst (hiver 2018), vous retrouverez un résumé de ce qui a été dit lors des ateliers, puisque trois personnes du Groupe d'aide ont pu y assister.

14 décembre 2017

FORUM SUR LES AGRESSIONS ET LE HARCELEMENT SEXUELS

Cette journée s'est clôturée par une intervention de la ministre David et du premier ministre, monsieur Couillard, concernant les engagements du gouvernement. Monsieur Couillard a annoncé 25 millions de dollars supplémentaires sur trois ans afin d'aider les victimes et de sensibiliser la population à ce problème.

Annonces du gouvernement

- Québec ajoute 25 millions \$ pour lutter contre les agressions sexuelles, dont 17 millions \$ versés aux organismes d'aide;
- L'éducation sexuelle devient obligatoire pour tous les élèves du primaire et du secondaire à compter de septembre;
- La Loi sur les normes du travail sera modifiée l'hiver prochain : le harcèlement sexuel sera inclus dans la loi;
- Tous les employeurs devront se doter d'une politique de prévention du harcèlement et d'une politique de traitement des plaintes;
- Québec se dotera d'une politique en matière de harcèlement sexuel;
- La formation des policiers en matière de traitement des cas d'agressions sexuelles sera bonifiée;
- Un guichet unique sera destiné particulièrement aux artistes.



Crédit photo: Au bas de l'échelle

Les panélistes experts (de gauche à droite):

- Mme Diane Lemieux, présidente-directrice générale, CSQ
- Mme Yvonne Séguin, directrice générale du GAIHST
- Mme Deborah Trent, directrice générale du CVASM
- Me Carmen Rioux, procureure aux poursuites criminelles et pénales, Bureau de la directrice des poursuites criminelles et pénales
- Sergente Nathalie Cloutier, Coordinatrice provinciale du module d'assistance aux victimes, Sûreté du Québec
- Sergente Hélène St-Pierre, Division des enquêtes sur les crimes majeurs, Sûreté du Québec
- M. Alexandre Blanchette, coordonnateur de la campagne *Ni viande, ni objet*

ACTUALITÉ

#MOIAUSSI

#METOO

Suite à la vague de dénonciations d'agressions et de harcèlement sexuels qui a secoué le monde entier et dans la foulée du mouvement #moiaussi #metoo, le Groupe d'aide a reçu beaucoup de demandes de la part des médias afin d'obtenir son expertise sur la question du harcèlement sexuel au travail. Ainsi, le GAIHST a participé à plus d'une vingtaine d'entrevues radios et télévisées. Cet automne 2017 restera sans conteste dans les mémoires pour beaucoup de victimes qui ont osé briser le silence!



Yann Morin du Groupe d'aide à RDI pour la période de questions avec Isabelle Drolet

**'I'M SURE THE ROAD WILL
BE LONG AND DIFFICULT,
BUT IT WILL BE POSITIVE
IN THE END.'**

**SANDRA MULLER, JOURNALISTE
À L'INITIATIVE DU
#BALANCETONPORC**



Samia Belouchi du Groupe d'aide à RDI Matin avec Marc-André Masson



Mme Diane Lemieux (CCQ), Mme Yvonne Séguin (GAIHST), Mylène Gauthier (Coordonnatrice de la ligne ressource CVASM) et Mme Deby Trent (CVASM) lors de la conférence de presse pour l'annonce de la ligne-relais sans frais de l'industrie de la construction.

LES ENTREPRISES DEVRONT SE DOTER D'UNE POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL



(Québec) Quelque 260 000 entreprises québécoises seront tenues de se doter d'une politique pour contrer le harcèlement sexuel au travail. Les employés qui sont victimes d'inconduites sexuelles à leur emploi auront sous la main une définition de ce qui constitue une inconduite et une procédure claire décrivant explicitement le cheminement pour porter plainte.

Ces dispositions feront partie de la réforme de la Loi sur les normes du travail qui sera déposée avant les Fêtes par la ministre du Travail, Dominique Vien. Selon les sources de La Presse, la mesure veut répondre à une revendication de longue date des groupes féministes, qui voulaient que le harcèlement sexuel soit traité de façon distincte du harcèlement psychologique, déjà inscrit dans la loi depuis 15 ans.

Actuellement, la loi ne mentionne pas de façon explicite le harcèlement sexuel. Celui-ci est « inclus dans la définition législative du harcèlement psychologique ».

Les employeurs seront tenus de se doter d'une politique d'action en cas de harcèlement sexuel et d'en informer les employés. Comme bien des petites entreprises n'ont pas les moyens de payer des spécialistes ou des avocats pour accoucher d'une politique, on espère, au gouvernement, qu'ils adopteront un plan de match uniformisé qui sera diffusé par la Commission des normes.

À Québec, on insiste : ces modifications étaient prévues avant la cascade de dénonciations des dernières semaines, qui ont incité cette semaine le gouvernement Trudeau à poser un geste et à regrouper une série de mesures jusqu'alors éparpillées dans le Code canadien du travail. Le projet de loi d'Ottawa s'appliquera à l'ensemble de l'administration fédérale, de même qu'aux secteurs de compétence fédérale, comme les banques et les télécommunications.

À Québec, les modifications toucheront avant tout les entreprises non syndiquées. Pour celles qui ont une convention collective, on prévoit des réponses à ces cas de harcèlement, les plaintes sont accueillies par le syndicat.

Avec les nouvelles règles du jeu, un employé pourra porter plainte sans mettre son emploi en danger.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail recevra les doléances des salariés. Un mécanisme sera même disponible pour vérifier s'il s'agit bien d'un cas de harcèlement sexuel - beaucoup de plaintes de harcèlement psychologique débouchent sur un non-lieu.

Si la plainte est accueillie, l'entreprise se verra signifier par la Commission qu'elle doit prendre des mesures pour normaliser la situation. L'employé ne sera pas identifié, indique-t-on, convenant que la situation pourrait être plus délicate dans les entreprises où le nombre d'employés est très petit. On croit que ces mesures sont de nature à augmenter le nombre de plaintes. Jusqu'ici, le harcèlement sexuel était amalgamé au harcèlement psychologique, mais la Commission des normes avait tenté de l'illustrer par une série de constats.

Font partie de l'inconduite constituant du harcèlement sexuel « la sollicitation de faveurs sexuelles non désirées, des commentaires inappropriés d'ordre sexuel, des remarques sur le corps de la victime. Des questions intimes, des regards concupiscent, dirigés vers les parties sexuelles de la victime. Des sifflements, de l'affichage de photos pornographiques et des contacts physiques non désirés, des attouchements, pincements et frôlements ».

Agences de placement

Le projet de loi qui fera l'objet de consultations au début de 2018 - on espère qu'il sera adopté à la session du printemps à l'Assemblée - entend aussi mettre de l'ordre dans

la jungle des agences de placement, entreprises qui font fi de bien des dispositions du Code du travail dans le sort qu'elles réservent à leurs employés de courte durée.

Au Sommet sur l'emploi, le premier ministre Couillard s'était aussi engagé à discipliner la jungle des agences de placement.

Ces firmes qui trouvent des employés temporaires pour des travaux limités dans le temps ne sont encadrées par aucune loi. Ces entreprises disparaissent parfois du jour au lendemain pour réapparaître sous un autre nom. Le Québec est la seule province canadienne à tolérer cette situation.

On voudra aussi répondre à une résolution des militants libéraux, mandat dont avait été chargé le député André Fortin, devenu ministre des Transports depuis. On s'assurera que les nouveaux employés aient le même régime de retraite et les mêmes régimes d'assurance collective que ceux qui sont entrés plus tôt à l'emploi.

On le sait depuis le printemps dernier, avec les indications de Philippe Couillard, la refonte de la loi sur les normes minimales de travail prévoira davantage de semaines de vacances et de jours de congé rétribués pour les salariés non syndiqués.

Il y aura aussi plus de souplesse pour les aidants naturels. M. Couillard avait opté pour cette orientation au moment où il mettait de côté le scénario d'une augmentation du salaire minimum à 15 \$, mesure adoptée par l'Ontario au printemps dernier.

Article écrit par Denis Lessard, La Presse

Publié le 9 novembre 2017

Source: <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201711/08/01-5142902-les-entreprises-devront-se-doter-dune-politique-sur-le-harcèlement-sexuel.php>

ENCAN EN LIGNE

du 17 novembre au 10 décembre 2017

L'encan en ligne du Groupe d'aide a pris fin le 10 décembre et a permis à l'organisme de récolter des fonds pour ses différents projets. Cette année encore, de nombreux commanditaires nous ont généreusement offerts des items de qualité et nous les remercions pour leur contribution. Un grand merci également aux personnes qui ont misé sur les différents lots et félicitations aux acquéreurs! À l'année prochaine!

Merci à:

- APA
- Arbonne
- Atelier M. Séguin
- Atrium le 1000
- Cabane à sucre de la Montagne
- Candy Nail bar
- Canus inc.
- Catherine Lévesque
- Château Ramezay
- Domaine du Ridge
- Elisabeth Lehoux
- Ezkapaz
- Fernande Chiasson
- Gastronomica Roberto
- Homier Luminaire
- Jacqueline Tong
- Keurig Canada
- La bête à pain
- La maison Simons inc.
- Le club de hockey
- Les petites mains
- Lush
- Mahajan
- Mairie d'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension
- Micheline Bélanger
- Molécule-R
- Musée d'art contemporain de Montréal
- Myst coiffure
- Parc Safari
- Patachoux
- Perverse Sunglasses
- Ronda Derocher
- Sandro Vecchio, Joaillier
- Santropol
- Sarah dans la lune
- Système Caffitaly
- Théâtre aux écuries
- Tuperware (Sonia Vallières)
- Verger Labonté
- Véronic Pilon, massothérapeute
- Via Rail Canada
- Village québécois d'Antan
- WestJet
- Wise
- Wolseley Canada
- YMCA
- Yvon Blais
- Zoo de Granby

+ Remerciements à nos commanditaires argent et or



<http://www.hydroquebec.com>

Un merci tout particulier à nos commanditaires argent et or qui nous offrent depuis plusieurs années des lots d'une valeur de plus de 500\$.



<http://www.viarail.ca/fr>



+ Remerciements à WestJet



WestJet a contribué à l'encan du GAIHST en offrant 2 billets d'avion aller-retour pour une destination desservie par la compagnie. Ainsi, nous avons décidé de procéder à un tirage exclusif parmi tous les acquéreurs de lots de l'encan.

Félicitations à l'heureuse gagnante Kathleen Dimitriu!

+ Remerciement spécial à Marielle Bureau

Marielle Bureau, conseillère indépendante Arbonne, a créé avec son équipe, une vidéo promotionnelle intitulée ***Osez la différence, démaquillons la honte*** dans le cadre de notre encan. Elle a offert 20% des profits amassés au GAIHST à l'achat de tout produit Arbonne acheté entre le 17 novembre et le 10 décembre. Elle a également organisé un tirage d'un panier de produits Arbonne pour lequel les ventes de tickets ont été reversés au GAIHST. Enfin, elle a participé à notre encan en ligne en offrant un panier de produits Arbonne sur lequel les participants pouvaient miser. Merci Marielle pour toutes vos initiatives au profit du GAIHST!

Campagne

"Engagez-vous pour le communautaire"

Le 27 septembre dernier, 4 000 personnes de toutes les régions du Québec ont encerclé l'Assemblée nationale. Elles dénoncent le sous-financement dans lequel le gouvernement libéral maintient les organismes communautaires ainsi que les coupes sombres qu'il a infligées aux programmes sociaux et aux services publics. Elles réclament que le gouvernement prenne des engagements fermes envers le communautaire, mais aussi pour la justice sociale.

Réunis autour de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, les groupes communautaires dénoncent les décisions budgétaires des dernières années et les injustices sociales croissantes qui en découlent.

Le Groupe d'aide était présent pour soutenir cette campagne.

Source : Campagne Engagez-vous pour le communautaire, engagezvousaca.org/



Diana Lombardini du RAFSSS, Manon Massé, porte parole de Québec solidaire et députée et Cindy Viau du Groupe d'aide.



Participations du GAIHST

Colloque de l'Association des Juristes progressistes



Dans le cadre du colloque Féminismes et droit organisé par l'Association des juristes progressistes, Cindy et Yann ont représenté le Groupe d'aide à titre de conférenciers sur le sujet du harcèlement au travail et ont abordé la question de la réalité des personnes ayant subi du harcèlement et la recherche Le harcèlement psychologique au travail: l'expérience des personnes non-syndiquées.

La mission de l'AJP est de rassembler toutes celles et ceux qui constatent que le droit actuel est la résultante des rapports de force existants dans la société et qui reconnaissent le besoin d'éliminer les inégalités qui en découlent et qui reconnaissent également le besoin de préserver et d'améliorer les droits de tous les groupes opprimés et exploités.

Clinique Juridique Juripop

Cet automne, suite aux dénonciations de harcèlement et d'agressions sexuelles, la clinique, organisée par Juripop et le CAVAC, permettait aux participants de consulter des professionnels tels que des avocats criminalistes, des avocats spécialisés en droit du travail, ainsi que des intervenants sociaux. La clinique s'est déroulée sur deux jours et le Groupe d'aide était présent pour répondre aux questions des participants.



De gauche à droite: Isabel Fortin (Trêve pour Elles), Jenny Charest (CAVAC), Deby Trent (CVASM), Cindy Viau (GAIHST), et Noé Fillaud (CRIPHASE)

Projet Action Travail des Femmes

Au cours des trois prochaines années, la Fondation canadienne des femmes animera la collaboration d'un groupe de femmes leaders de partout au pays, reliées à des projets locaux, dont le projet mené par Action travail des femmes (ATF) sur lequel le GAIHST collabore. L'objectif est de développer un réseau pancanadien financé par Condition féminine Canada et qui aura pour mandat d'identifier et de prioriser les problèmes systémiques touchant l'égalité des femmes au Canada. La Fondation organisera cinq réunions nationales dans différents endroits à travers le pays pour réunir les femmes leaders et élaborer un plan stratégique et axé sur l'action avec des éléments prioritaires. La première réunion nationale s'est tenue à Toronto du 18 au 20 septembre 2017.



Les 3 chefs de file pour le projet ATF à Toronto : Mélanie Sarroino (RQCALACS), Samia Belouchi (GAIHST), Isabelle Jacob (soudeuse et militante ATF).



Photo prise lors du lancement

Le 24 novembre 2017 a eu lieu le lancement du projet d'ATF : «Travailleuses de la construction entre violence et discrimination systémiques». Pour l'occasion, plusieurs conférencières ont pris la parole : Mme Ana Otero (présidente ATF), Mme Renée Dupuis (sénatrice), Mme Katia Atif (directrice, ATF), Mme Valérie Tanguay (doctorante en relations industrielles), Mme Geneviève Dumont (chercheuse du Conseil du statut de la femme) et Mme Mélanie Sarroino (agente de liaison et de promotion au RQCALACS). Les présentations étaient riches en informations et permettront d'alimenter les réflexions tout au long du projet.

La première phase du projet a pour objectif de réaliser une recherche sur les réalités des femmes dans la construction dans le but de développer des outils d'intervention pour le maintien des femmes sur les chantiers. ATF est à la recherche de participantes ayant étudié ou travaillé dans le secteur de la construction. (Plus d'information à la p.15 dans notre babillard)

Babillard



Marche 5-10-15



Une marche solidaire pour la hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, a eu lieu le 15 octobre. Le Groupe d'aide était présent avec ses beaux parapluies.



Projet ATF



★ PARTICIPANTES RECHERCHÉES ★
VOUS TRAVAILLEZ, AVEZ TRAVAILLÉ OU
ÉTUDIEZ DANS LE SECTEUR DE LA
CONSTRUCTION?
NOUS SOUHAITONS VOUS
RENCONTRER!

Anonymat & confidentialité garantis
Remboursement des frais (stationnement,
transport, garderie, etc.)

Contactez Celina Hasbun chez ATF
recherche.atf@gmail.com ou au 514 768
7233



Projet en cours

Le GAIHST collabore, depuis mai 2017, avec le Collège MontMorency de Laval sur un projet qui vise à promouvoir le maintien au travail des femmes pompières, à améliorer leurs conditions de travail et à lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'inconduite sexuelle à leur égard.

Depuis le lancement du projet, de nombreuses rencontres et visites ont eu lieu afin de récolter le discours des femmes de la profession mais également de toutes personnes concernées par ce corps de métier. La première étape du travail sera finalisée pour avril 2018.



Clientèle



Nous avons souhaité publier cette photo pour souligner l'intervention et la prise en charge rapide cet été d'une cliente qui s'est présentée à nos bureaux avec une demande qui ne pouvait pas attendre. Félicitations à nos intervenantes Samia et Sophie.

L'ÉQUIPE DU GAIHST 2017/2018

Yvonne Séguin | directrice générale
Cindy Viau | adjointe à la directrice générale
Laura Garnier | collaboratrice-chargée de projets
Samia Belouchi | intervenante
Sonia Vallières | intervenante
Yann Morin | intervenant
Tanya Matte | stagiaire en droit
Sabrina Allarie-Carrière | stagiaire en droit



**LE GROUPE D'AIDE VOUS SOUHAITE
UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES**